

***La pauvreté n'est pas une fatalité.  
Donnons-nous les moyens de l'éliminer !***

**Mémoire soumis par  
l'Association féministe d'éducation et d'action sociale**

**Le 9 mai 2023**

**Dans le cadre de la consultation publique du gouvernement  
du Québec pour l'élaboration du quatrième plan d'action  
gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et  
l'exclusion sociale**



---

***La force de l'égalité***

# Sommaire

Introduction	3
Quels moyens le gouvernement du Québec devrait-il se donner pour éliminer la pauvreté ?	5
1- Un soutien au revenu suffisant pour que tout le monde puisse couvrir ses besoins essentiels	6
2- Des services publics universels, de qualité, accessibles	7
3- La réduction des inégalités entre les riches et les pauvres	8
4- Un salaire minimum qui permet de sortir de la pauvreté	9
5- Une campagne de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté	9
Conclusion	10

# Introduction

L'Association féministe d'éducation et d'action sociale (Afeas) dépose un mémoire pour la consultation publique pour l'élaboration du quatrième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

## L'Afeas en bref

Association féministe, dynamique et actuelle, l'Association féministe d'éducation et d'action sociale<sup>1</sup> a pour mission de promouvoir et de défendre l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société.

Grâce à l'éducation et l'action sociale concertée, l'Afeas concourt à la construction d'une société fondée sur des valeurs de paix, d'égalité, d'équité, de justice, de respect et de solidarité, tout en visant l'autonomie des femmes sur les plans personnel, professionnel, social, politique et économique. Au moment de sa 56<sup>e</sup> assemblée générale annuelle, elle regroupe 5 515 Québécoises réparties dans 10 régions au sein de 175 instances locales.

Administrée par un conseil d'administration à chacun des trois paliers, elle favorise l'expression des points de vue de ses membres sur les enjeux sociaux et sur les orientations dans leur organisation. Grâce au travail de ses membres bénévoles, l'Afeas remplit sa mission depuis plus de cinquante ans.

## Plan d'action

Nous tenons à saluer l'emploi de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+) pour la réalisation de ce plan d'action, ce qui aura pour effet de mettre en place des initiatives plus inclusives.

Adoptée en 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* a pour objet de « guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour combattre la pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les individus et les familles, contrer l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté » (art. 1).

---

<sup>1</sup> L'Afeas a modifié sa dénomination sociale lors de son 55<sup>e</sup> congrès annuel, les 11 et 12 septembre 2021, à cette occasion, l'Association **féministe** d'éducation et d'action sociale remplace l'Association **féminine** d'éducation et d'action sociale. L'acronyme *Afeas* reste le même.

## ***Donnons-nous les moyens d'éliminer la pauvreté !***

Comme l'a démontré un examen critique des 20 premières années d'application de la Loi, les derniers gouvernements ont misé sur l'incitation à l'emploi et ne se sont pas donné de réels moyens de lutter contre la pauvreté ([pauvrete.qc.ca/document/20-ans-loi-bilan](http://pauvrete.qc.ca/document/20-ans-loi-bilan)). Il n'est pas surprenant que les trois plans d'action gouvernementaux mis en œuvre jusqu'à maintenant n'aient permis que de timides avancées et nous laissent, collectivement, bien loin de l'objectif de « tendre vers un Québec sans pauvreté ».

De plus, les femmes sont historiquement et statistiquement plus pauvres que les hommes à cause de plusieurs facteurs, notamment le travail invisible (travail effectué au sein de la famille, tâches domestiques, proche-aidance, etc.). Encore aujourd'hui ce travail est majoritairement effectué par les femmes, ce qui les pénalise dans leur épanouissement personnel, professionnel, social et économique. Ceci augmente pour ces femmes le risque de se retrouver en situation de précarité et de vivre en situation de pauvreté tout au long de leur vie.

### **Changement de cap**

Un changement de cap s'impose pour mettre le Québec sur la voie de l'élimination de la pauvreté. Il est temps de faire de la lutte contre la pauvreté une question de respect des droits et libertés. Ce faisant, le gouvernement respecterait l'esprit de la Loi et permettrait d'élever la lutte contre la pauvreté au rang d'« impératif national s'inscrivant dans un mouvement universel visant à favoriser l'épanouissement social, culturel et économique de tous les êtres humains » (préambule de la Loi). Le dernier budget, déposé le 21 mars dernier, ne comporte aucune mesure pour permettre aux personnes en situation de pauvreté d'améliorer minimalement leurs conditions de vie. De plus, la baisse d'impôt proposée profitera principalement aux plus riches, et contribuera à augmenter les inégalités socioéconomiques.

## **RECOMMANDATIONS**

### **Quels moyens le gouvernement du Québec devrait-il se donner pour éliminer la pauvreté ?**

#### **2 préalables :**

Différents moyens sont à la portée du gouvernement du Québec pour s'acquitter de ses responsabilités en vertu de la Loi et mettre le Québec sur la voie de l'élimination de la pauvreté. Pour en arriver à un plan de lutte convaincant contre la pauvreté, il devra toutefois commencer par opérer deux changements de posture :

- 1- ÉCOUTER** les personnes en situation de pauvreté et les organisations qui les représentent pour mieux comprendre leur réalité, puis tenir compte de leurs propositions et les impliquer autant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre la pauvreté.
- 2- FAIRE PREUVE D'AMBITION** et viser la sortie de la pauvreté pour l'ensemble de la population. Ne pas le faire correspond à nier les droits d'une partie de la population et à renier l'objet de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

#### **5 moyens à intégrer au 4<sup>e</sup> plan d'action gouvernemental pour mettre le Québec sur la voie de l'élimination de la pauvreté :**

- 1- Un soutien au revenu suffisant pour que tout le monde puisse couvrir ses besoins essentiels ;**
- 2- Des services publics universels, de qualité, accessibles ;**
- 3- La réduction des inégalités entre les riches et les pauvres ;**
- 4- Un salaire minimum qui permet de sortir de la pauvreté ;**
- 5- Une campagne de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté.**

## ***Donnons-nous les moyens d'éliminer la pauvreté !***

### **1- Un soutien au revenu suffisant pour que tout le monde puisse couvrir ses besoins essentiels**

Près de 10 % de la population québécoise dispose de revenus insuffisants pour couvrir ses besoins de base tels que définis par la Mesure du panier de consommation (MPC; 23 025 \$ pour une personne seule en 2022). Ces personnes n'arrivent pas à manger ou à se loger convenablement. Plusieurs ont de la difficulté à se déplacer et à accéder à des soins et à des services sociaux de base. Leur santé physique et mentale s'en trouve menacée, leur droit à un niveau de vie décent est brimé.

***Pour se donner les moyens d'éliminer la pauvreté, le gouvernement doit rehausser les protections publiques de façon à assurer à tous les ménages un revenu au moins égal à la MPC.***

Concrètement, cela pourrait passer par :

- L'extension du programme de Revenu de base à l'ensemble des personnes assistées sociales ;
- La bonification du crédit d'impôt pour solidarité ;
- L'utilisation de la MPC révisée (base 2018) pour fixer les cibles d'amélioration du revenu des personnes assistées sociales.

***ATTENTION!*** *La simple couverture des besoins de base n'est pas synonyme de sortie de la pauvreté. L'être humain n'a pas seulement besoin de manger et de se loger pour vivre dignement! L'atteinte de la MPC est présentée ici comme un moyen de mettre le Québec sur la voie de l'élimination de la pauvreté, conjointement avec les autres moyens présentés. Il s'agit d'un minimum à atteindre le plus rapidement possible.*

## ***Donnons-nous les moyens d'éliminer la pauvreté !***

### **2- Des services publics universels, de qualité, accessibles**

La lutte contre la pauvreté est indissociable de services publics forts et accessibles. Par exemple, rien ne servirait d'augmenter les revenus des gens si c'était pour leur imposer de nouveaux tarifs ou carrément les priver de services. Les services publics constituent un rempart contre la pauvreté et contribuent à réduire les inégalités socioéconomiques. Mais ils ont été mis à mal par des années de coupes budgétaires.

***Pour se donner les moyens d'éliminer la pauvreté, le gouvernement doit viser l'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.***

Concrètement, cela pourrait passer par :

- Un réinvestissement massif et immédiat ;
- L'inclusion des soins dentaires et de la vue parmi les soins couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ;
- La construction de 50 000 logements sociaux sur 5 ans ;
- Un meilleur financement des services de transport collectif ;
- L'achèvement du réseau des Centres de la petite enfance.

### **3- La réduction des inégalités entre les riches et les pauvres**

C'est la responsabilité du gouvernement d'assurer la redistribution de la richesse au sein de la société et de s'assurer que les plus riches paient leur juste part afin de financer, notamment, les services publics et les programmes sociaux. Le budget déposé le 21 mars dernier est un contre-exemple de ce qu'il faut faire pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. La baisse d'impôt prévue pour l'année d'imposition 2023 ne va rien apporter aux personnes les plus pauvres (0 \$), va permettre aux plus riches d'économiser jusqu'à 814 \$, tout cela en privant le gouvernement d'un total de 9,2 milliards \$ pour les cinq prochaines années.

***Pour se donner les moyens d'éliminer la pauvreté, le gouvernement doit réduire les inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches.***

Concrètement, cela pourrait passer par :

- L'annulation de la baisse d'impôt prévue pour 2023 et des baisses d'impôt subséquentes annoncées jusqu'en 2032 et le réinvestissement des sommes ainsi économisées dans le filet social ;
- L'ajout de 5 paliers d'imposition tel que le recommande la Coalition Main rouge (<https://www.nonauxhausses.org/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>) et qui pourrait rapporter 2,5 milliards \$ par année.



***Donnons-nous les moyens d'éliminer la pauvreté !***

## **4- Un salaire minimum qui permet de sortir de la pauvreté**

Une personne seule qui travaille à temps plein au salaire minimum (15,25 \$ l'heure) vit dans la pauvreté. Elle gagne à peine de quoi couvrir ses besoins de base. En 2021, la coalition Minimum 18 \$ estimait à 18 \$ le taux horaire nécessaire pour permettre aux travailleurs et travailleuses de sortir de la pauvreté. Avec ce salaire, le revenu disponible d'une personne travaillant à temps plein se serait approché de certains indicateurs pouvant représenter une sortie de la pauvreté, comme le Revenu viable ou la MFR-60. Mais cela, c'était avant la hausse fulgurante du coût de la vie qui a marqué l'année 2022 et qui se poursuit présentement, au moins en ce qui concerne le prix des aliments.

***Pour se donner les moyens d'éliminer la pauvreté, le gouvernement doit augmenter le salaire minimum afin qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine sorte de la pauvreté.***

## **5- Une campagne de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté**

Les préjugés à l'endroit des personnes en situation de pauvreté sont nombreux et bien ancrés dans le discours ambiant. Ils provoquent honte et souffrance chez les personnes visées, divisent la société et empêchent le développement de relations sociales égalitaires et enrichissantes. La lutte à la pauvreté passe donc immanquablement par la lutte aux préjugés.

***Pour se donner les moyens d'éliminer la pauvreté, le gouvernement doit mettre en place une campagne sociétale pour contrer les préjugés envers les personnes qui vivent en situation de pauvreté.***

## **Conclusion**

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des enjeux majeurs auxquels sont confrontées de nombreuses sociétés à travers le monde. Ce mémoire a tenté de proposer des solutions pour les éliminer.

Il est crucial que les efforts se poursuivent et se renforcent afin d'éliminer définitivement la pauvreté et l'exclusion sociale. Cela nécessitera non seulement une volonté politique forte et des mesures concrètes, mais aussi une mobilisation pour faire avancer les droits et la dignité des personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale.